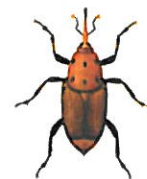


Propriétaires de Palmiers ATTENTION !



Le Charençon rouge du palmier ou *Rhynchophorus ferrugineus* est un coléoptère ravageur invasif qui cause la disparition de nombreux palmiers. A ce jour, c'est le département du Var qui est le plus infesté. Outre la mort des palmiers, les dégâts causés peuvent entraîner des problèmes de sécurité liés à la chute de palmes, de parties apicales, voire de la plante entière.



Il s'attaque principalement au dattier et au palmier des Canaries mais peut également s'attaquer au *Washingtonia*, *phoenix sylvestris*,... Les premiers symptômes n'apparaissent souvent que bien après le début de l'infestation. Sa présence se traduit par des suintements liquides bruns et visqueux (sur dattier) ou par des monticules de sciure et la présence de galeries à la base des palmes.



Le Charençon rouge du palmier dispose d'une capacité de destruction considérable puisqu'une femelle pond entre 100 et 300 œufs, de couleur blanc crème et de forme ovale qui deviennent des larves de couleur jaunâtre, mesurant jusqu'à 5 cm de long.

Elles détruisent le système vasculaire des Palmiers en se nourrissant du tissu vivant du stipe. Ce n'est qu'en fin de croissance, que les larves construisent une coque en fibres végétales où s'effectue la transformation de la larve pour atteindre la forme adulte.

La lutte contre la prolifération de cette espèce est obligatoire. Les moyens en sont fixés par l'arrêté du 21 juillet 2010 relatif à la lutte contre le *Rhynchophorus ferrugineus* (document téléchargeable sur le site de la ville du Muy – rubrique environnement)



Le propriétaire est tenu de déclarer tout palmier contaminé au SARL FREDON PACA antenne de Cuers Tél/fax : 04-94-35-22-84. cuers.fredon@orange.fr ou à la Mairie du MUY.

Un dossier réglementaire et technique est téléchargeable sur le site :
<http://draff.paca.agriculture.gouv.fr> rubrique sécurité et qualité des productions végétales, santé des végétaux, charançon rouge des palmiers.